



Christophe NAEGELEN Député des Vosges

> Frédérique VIDAL Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 21, rue Descartes 75005 PARIS

> > Paris, le 0 7 JUIL. 2020

Référence : CN/IdC

Objet : Difficultés des étudiants à passer les examens du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Madame la Ministre,

J'ai été interpellé par des étudiants en diplôme comptable supérieur sur les difficultés qu'ils connaissent actuellement pour passer les examens du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

La crise sanitaire a modifié le planning des examens. Ils ont été déplacés en juillet 2020 lors d'une session exceptionnelle pour les étudiants "diplômables", c'est-à-dire les étudiants n'ayant aucune UE manquante et bénéficiant d'un livret scolaire. Les examens sont en revanche reportés en septembre pour tous les étudiants ne validant pas le diplôme en juillet, dont les étudiants en L3 qui n'obtiendront pas leur diplôme par le contrôle continu.

Cette décision est incohérente car certains étudiants devront passer toutes les épreuves à la miseptembre ou fin septembre 2020 alors que la rentrée aura déjà eu lieu. Les alternants ou les candidats libres sont à cette époque submergés de travail, ayant un contrat dans une entreprise, et n'auront pas matériellement le temps de se consacrer convenablement aux révisions, sauf à demander des congés, ce qui peut conduire à des conflits avec leur employeur. Tous ceux qui passeront les épreuves en septembre ne pourront pas accéder au Master, ce qui leur fera perdre une année. De plus, certains étudiants n'ont pas fini le programme et craignent d'être interrogés sur cette partie non assimilée.

Le contrôle continu aurait permis de récompenser le travail fourni toute l'année sans prendre en compte la période compliquée des cours à distance durant le confinement. C'est pourquoi je souhaiterais savoir ce qui est prévu afin de ne pas pénaliser des étudiants au point de leur faire perdre une année, ou même de les inciter à abandonner leurs études dans la filière comptable.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Christophe NAEGELEN